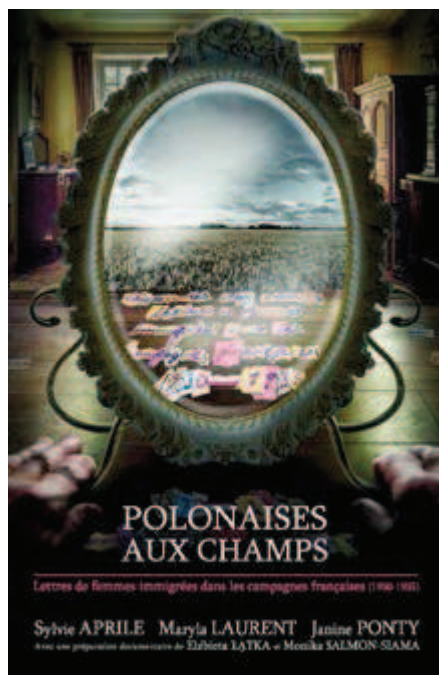




Wladyslawa, Anna, Marjanna, Aniela, Weronika, Karolina... Qui se souvient encore d'elles en Touraine ?

À l'heure où le phénomène migratoire n'a jamais été aussi important en Europe il convient de rappeler un épisode aujourd'hui complètement tombé dans l'oubli : l'exil, temporaire ou définitif, de ces jeunes Polonaises venues travailler en France dans les années Trente... Un livre, « Polonaises aux champs », paru en 2015 raconte leur histoire. Les auteures sont trois universitaires Sylvie Aprile, Maryla Laurent et Janine Ponty. Elles ont cherché à retracer le quotidien des ouvrières installées en Touraine, à travers notamment les lettres qu'elles ont échangées avec l'inspectrice chargée de gérer leur séjour entre 1930 et 1935.



Pourquoi cette immigration de main d'œuvre féminine ?

Replaçons cette histoire dans son contexte. Au lendemain de la Grande Guerre, suite à la désastreuse ponction démographique provoquée par le conflit, la France manque cruellement de bras. Dans l'industrie, dès les années 20, il faut faire appel massivement à la main d'œuvre étrangère, notamment dans les mines de charbon du nord et de l'est de notre territoire. Mais un autre secteur est touché : l'agriculture. Un peu partout en France

DESTINÉES DE FEMMES

Polonaises aux champs... et à Monnaie

les exploitations peinent à recruter des ouvriers agricoles qui préfèrent quitter le milieu rural, où ils sont souvent peu considérés, et avoir un emploi mieux rémunéré dans le secteur secondaire. Un phénomène qui explique qu'au début des années 30, les campagnes françaises, en manque de personnel, sont prêtes à embaucher tous ceux ou celles qui accepteront de venir travailler moyennant un salaire qui reste raisonnable... Et pourquoi pas des femmes, de bonnes filles de fermes, habituées aux travaux des champs et certainement moins exigeantes au niveau des salaires.

Or à des milliers de kilomètres plus à l'est, un autre pays, la Pologne, vient de retrouver son identité territoriale, mais peine à assurer le plein emploi en raison de gros problèmes économiques. Une partie de la population est prête à d'expatrier pour trouver du travail ailleurs.

Une main d'œuvre très encadrée

Il ne s'agit en rien d'une immigration clandestine. Les discussions entre gouvernements français et polonais, entamées au lendemain de la guerre, vont très vite déboucher sur la signature d'une convention le 3 septembre 1919. Celle-ci organise l'arrivée massive des travailleurs polonais en France avec la mise en place notamment de structures visant à inciter les jeunes femmes à venir s'embaucher dans les fermes françaises. Les Polonaises ont justement une réputation de robustesse et d'efficacité. Tous ces travailleurs étrangers sont gérés par un organisme spécifique : « le Service de la main d'œuvre et de l'immigration agricoles » qui est rattaché au Ministère de l'Agriculture. Si certains viennent directement de leur pays d'origine, beaucoup transitent par le dépôt de travailleurs étrangers de Toul (Meurthe-et-Moselle), véritable

« Ellis Island » français. Inauguré à la fin de 1919, il se situe dans une ancienne caserne militaire dont on n'avait plus l'usage depuis la fin de la guerre. Dans ce dépôt, devenu le véritable centre de tri des immigrés, les Polonais passent en règle générale deux ou trois jours dans des conditions de vie assez spartiates. Ils sont amenés à passer une visite médicale avant d'être dirigés vers leurs employeurs respectifs. Pour chacune de ces ouvrières agricoles est signé un contrat de travail précisant les conditions d'embauche, le salaire versé, les tâches à effectuer... Il est généralement d'un an renouvelable. À chacune est également remis un livret de paye sur lequel sont notées les rémunérations versées par le patron.



Travailler en France : Rêve... ou cauchemar ?

Pour beaucoup partir travailler en France apparaît comme une opportunité : fuir la grande pauvreté avec l'espoir d'une vie meilleure, de mieux gagner sa vie et de pouvoir aider leur famille restée au pays...

En Touraine elles sont nombreuses à venir, notamment dans le sud du département (région de Loches).

En 1934 les ouvrières travaillant en Indre-et-Loire sont estimées à 8 ou 900, dont 206 arrivées par contrat cette même année. Ce dernier contingent compte une grosse majorité de Polonaises (126) mais comprend également des Tchécoslovaques (67) et des Yougoslaves (13).

Malheureusement ces jeunes femmes découvrent souvent une réalité bien éloignée de ce dont elles avaient rêvé...

La vie quotidienne des premières ouvrières agricoles est souvent très dure. Embauchées comme « vachères » elles s'occupent bien sûr de la garde et de la traite des vaches mais elles sont aussi des « bonnes de ferme » c'est-à-dire des femmes à-tout-faire, souvent employées à des travaux pénibles plutôt réservés aux hommes... mais moins bien rémunérés puisque ce sont des femmes ! Ajouté à cela bien peu de loisirs dans ces fermes retirées en pleine campagne, hormis la messe dominicale et surtout un grand isolement loin de leur famille avec un handicap majeur : la plupart ne parlent pas le Français ! États d'âmes... et grande détresse morale, d'autant plus que beaucoup sont très jeunes.

Conscient du problème, le gouvernement polonais interdit à partir de 1924 le départ vers la France de filles seules de moins de 20 ans, mais la mesure est mal appliquée. En 1927, un décret-loi relève l'âge minimum à 21 ans, ce qui n'empêche pas des mineures de mentir sur leur âge ou d'emprunter les papiers d'une sœur aînée.

Le rôle essentiel de Julie Duval en Indre-et-Loire

Fort heureusement, pour leur venir en aide et résoudre leurs problèmes, se sont constituées des associations comme « l'Association catholique des œuvres de protection de la jeune fille ». Et surtout va être créé en Indre-et-Loire, suite à plusieurs arrêtés du ministère de l'Agriculture (1929 et 1933), un « Comité d'aide et de protection des femmes immigrantes employées dans l'agriculture ». Présidé par le préfet, il dispose d'une inspectrice qui va servir de relais entre les jeunes étrangères et leurs employeurs : il s'agit de Madame Julie Duval.

D'origine polonaise⁽¹⁾ et parlant parfaitement la langue de son pays natal, cette femme d'un dévouement exceptionnel, a installé son bureau au 10 rue Gambetta⁽²⁾ à Tours. Son rôle s'avère essentiel. C'est elle qui assure le premier contact en allant chercher les jeunes femmes à la gare le jour de leur arrivée. Elle est chargée de les surveiller mais aussi d'intervenir en cas de litige avec l'employeur. Elle va surtout



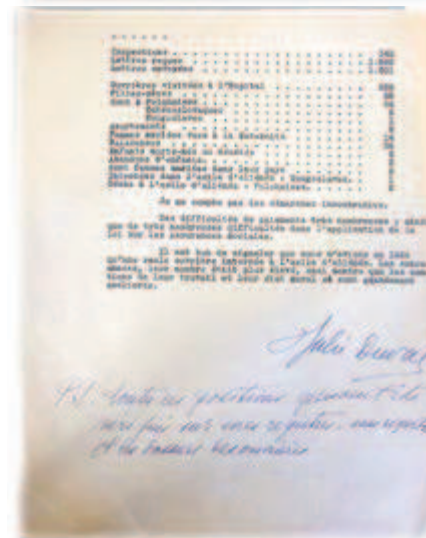
Julie Duval

devenir la confidente, celle qui va recueillir toutes les plaintes et devoir régler tous les problèmes. Elle met un tel dévouement à accomplir sa tâche que certaines ouvrières la considèrent comme leur « mère ».

Madame Duval, qui a rempli cette fonction à Tours de 1930 à 1935, a laissé aux Archives départementales un dossier important sur le sujet regroupant une grande partie de la correspondance échangée avec les ouvrières étrangères et avec leurs employeurs, mais aussi des documents administratifs et des statistiques. Elle fait état de 1592 lettres reçues et 1601 missives envoyées, sans compter les entretiens dans son bureau, les inspections sur place, les visites rendues à domicile ou à l'hôpital pour aller voir les jeunes accouchées⁽³⁾ !

Parmi les problèmes à régler : les mésententes avec l'employeur et les ruptures de contrat, la maladie voire l'internement de certaines ouvrières devenues folles, mais le plus délicat reste celui des jeunes femmes qui tombent enceintes. En effet, beaucoup d'hommes ont abusé de ces étrangères sans défense. Viols... ou relations sexuelles plus ou moins consenties, avec des promesses de mariage non tenues... En 1934 Julie Duval signale 28 filles-mères et plusieurs avortements ou décès de nourrissons. Une catas-

trophe qui met ces jeunes femmes dans une situation difficile : s'il n'est déjà pas facile d'annoncer une grossesse à son employeur, il est plus difficile encore pour les ouvrières d'assurer la prise en charge de l'enfant...



Statistiques concernant les ouvrières agricoles en Indre-et-Loire établies en 1934 par Julie Duval. (ADIL 10 M 119)

L'Abri maternel de Bourdigal : une institution d'accueil de qualité

L'Abri Maternel de Bourdigal créé au début des années 20 à Monnaie par une autre grande dame, la vicomtesse Sabine de la Panouse, propriétaire du château du Mortier, pour héberger des orphelins, mais aussi des filles-mères et leurs bambins, va être amené à accueillir un certain nombre d'enfants étrangers

(1) Née Julie Lachowicz n à Lwow en 1878. - (2) Elle a été également un moment rue de Bordeaux. - (3) Voir ADIL 10 M 119

au début des années 1930. En 1934 un recensement réalisé par canton et par commune fait état de 35 personnes étrangères à Monnaie. Pratiquement toutes sont en relation avec la pouponnière : il s'agit soit de personnes embauchées qui travaillent à Bourdigal comme nurses, infirmières, jeunes étudiantes au pair, soit d'enfants accueillis dans les lieux; on en compte alors 20 au total dont 14 polonais et 6 tchécoslovaques âgés de 1 à 17 ans.



Les enfants de l'abri maternel de Bourdigal

Il y a en effet une forte demande de la part des filles-mères polonaises pour faire entrer leurs enfants à la pouponnière qui jouit d'une bonne réputation. L'une d'elles, Waleria Cygan, supplie Madame Duval de trouver une place pour sa petite Jeannine qui est finalement acceptée par Sabine de la Panouse en juin 1933 et figure bien dans la liste des étrangers dressée en 1934.

Voici la lettre adressée par Sabine de la Panouse le 8 mai 1933 à Madame Julie Duval qui avait servi d'intermédiaire à cette demande :

*«Chère Madame,
Si votre Polonaise désire toujours placer son enfant à Bourdigal dites lui qu'il y sera reçu le 4 juin. D'ici là je m'arrangerai pour avoir la place pour le recevoir.
Vous serez aimable de dire à la pauvre femme combien nous demanderons par mois et vous me l'écrirez. Je n'aime à demander aux pauvres filles que ce qu'elles peuvent donner. C'est pourquoi sans doute je deviens de plus en plus pauvre.
Chère Madame, j'aime à vous aider dans votre œuvre et chaque fois que je puis le faire ne manquez pas de me le dire.
Vous savez bien les sentiments les plus sympathiques ».*

Sabine de la Panouse

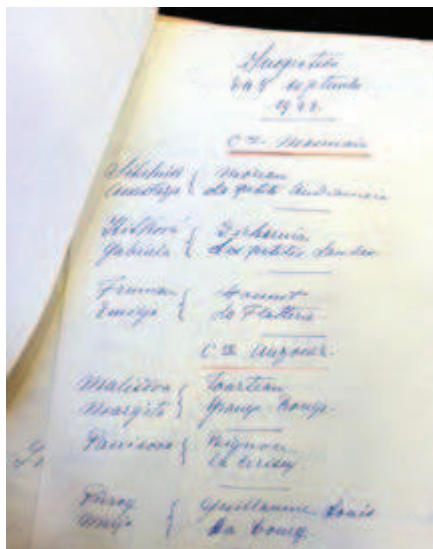
En contrepartie de l'acceptation de leur enfant à Bourdigal la vicomtesse demande aux jeunes femmes soit une contribution financière soit qu'elles viennent aider le personnel de la pouponnière à s'occuper des bambins. Une autre Polonaise Wladyslawa Idczak, employée dans une ferme de Veigné, fait la même demande pour l'enfant qu'elle a eu d'un pensionnaire de la colonie pénitentiaire de Mettray. Elle paye cette entrée en acceptant de donner le surplus de son lait maternel aux autres enfants.

Il faut toutefois noter que certains enfants intègrent l'Abri maternel dans un grand état de faiblesse et que malgré les soins reçus, il arrive que quelques-uns décèdent. On a ainsi relevé à l'Abri maternel, entre 1929 et 1935, le décès de cinq enfants Polonais, âgés de quelques mois à peine.

Les jeunes polonaises à Monnaie

Un rapport d'inspection réalisé par Julie Duval le 8 septembre 1933 au niveau de la commune de Monnaie mentionne le nom de trois ouvrières polonaises visitées. Pour chacune figure le nom de l'employeur et celui de la ferme où elle travaille :

- Anastarja Sidelnik, employée par Moreau de La Petite-Audianière
- Gabriela Kiskova, employée par Decharnia des Petites-Landes
- Emilja Frumau, employée par Honnet de La Flatterie



Inspection du 8 septembre 1933. Ouvrières visitées à Monnaie par Julie Duval. (ADIL 10 M 120)

Il est difficile de savoir combien de temps elles sont restées en France et ce qu'elles sont devenues par la suite. De même nous n'avons pas de statistiques concernant l'ensemble de cette main d'œuvre étrangère. *Combien seront au total embauchées dans les fermes de Monnaie jusqu'en 1939 ?*

Certaines se sont mariées avec des Français, ont fondé une famille et sont donc restées en France. C'est le cas d'Anna Skupien.



Parcours de vie d'Anna Skupien (1912-1985)

Anna Skupien est la fille de François Skupien, tailleur, et d'Anne Stock. Elle est née dans le sud de la Pologne le 20 février 1912 à Odrowaz près de Pieniążkowice, village où ses parents habitaient lors de son départ pour la France. Cette petite commune d'environ 800 habitants actuellement est située au sud de Cracovie (Kraków) dans les Tatras, (Carpates), région montagneuse voisine de la République Tchèque, à 60 kilomètres environ de Nowy Targ (région de la Petite Pologne, Mała Polska). Avant le Traité de Versailles ce village se trouvait en Galicie, la partie autrichienne de la Pologne, sous le nom de Neumarkt in Galizien. Anna, qui par la suite parlera peu de cette enfance polonaise, avait gardé le souvenir de déplacements en ski dans cette contrée très enneigée l'hiver.



Bordereau sur lequel figure l'adresse des parents d'Anna: Pieniążkowice, communauté de (gmina) Czarny Dunajec, district de (powiec) Nowy Targ. (ADIL 10 M 127) Dossiers des femmes étrangères immigrées en Indre-et-Loire.



Carte de la Pologne de 1921 à 1939. La flèche indique la localisation de Nowy Targ.

Arrivée très jeune en France (probablement à l'âge de 19 ans) avec sa sœur, Anna a travaillé dans différentes fermes de Monnaie : chez Christiane et Jacques Duthoo aux Belles-Ruries, mais aussi chez les Ménard à Madère et les Termeau à la ferme de Néret. Une lettre en polonais, écrite de sa main et retrouvée aux Archives départementales demande quelles sont les dates et heures des confessions à Tours. La religion a toujours été un élément important dans la vie de ces jeunes Polonaises



Lettre écrite par Anna Skupien (sans date) (ADIL 10 M 127) Dossiers des femmes étrangères immigrées en Indre-et-Loire.

Si sa sœur part s'installer aux USA où elle épouse un Polonais, Anna reste en France et se marie... avec un Français. Le 30 décembre 1939 elle épouse à Monthodon Maurice Albert Désiré, fils d'un cultivateur originaire de cette commune.



Carte d'identité d'Anna Skupien, renouvelée pour trois ans le 1^{er} décembre 1939, soit un mois avant son mariage. (Collection privée). Et acte de mariage de Maurice Albert Désiré et Anna Skupien. (ADIL en ligne. Registre d'état civil de Monthodon).

Le couple s'installe à Monnaie, avenue de la Gare. Maurice devient maçon et travaille pour l'entreprise Guillon. Anna donnera le jour à sept enfants.

Ses nombreuses maternités ne l'empêchent pas de travailler dur. Elle fait des ménages et du repassage pour des particuliers, lave la vaisselle du restaurant "Le Soleil Levant".

Heureuse, Anna? Pas sûr. Ses deux filles Mauricette et Annick, devenues respectivement Madame Blottin et Madame Cocos, témoignent : *Elle avait la nostalgie de son pays natal où elle n'est jamais retournée! Et pourtant ce fut une maman affectueuse. Ses enfants conservent un bon souvenir d'elle.*

Elle est décédée à Monnaie le 17 décembre 1985.

Autre destinée française : celle d'Aniela Blicharz (1912-1966)

Une autre jeune femme du même âge est également venue travailler à Monnaie : Aniela Blicharz.

Née en Pologne le 28 juillet 1912 à Kutalerz, elle a été embauchée dans l'exploitation tenue par la famille Médard au Boulay et va y passer le reste de son existence. Elle n'est jamais retournée en Pologne. Une vie de labeur (elle n'a jamais pris de vacances), sans beaucoup de reconnaissance, mais aussi dans une très grande solitude car Aniela n'a jamais appris le Français.



Aniela Blicharz (en 1949, elle a 37 ans) le jour du baptême de la petite Marcelle avec le parrain de cette dernière.

Restée célibataire, elle accouche néanmoins en 1949 d'une petite fille baptisée Marcelle qui sera élevée par Madame Thiry, une femme dévouée, qui fut aussi la bonne du curé Lebrun. Marcelle a passé toute son enfance à Monnaie. Elle est devenue Madame Vigneau, épouse de l'entrepreneur de maçonnerie bien connu à Monnaie. Elle a gardé peu de souvenirs de cette maman venue d'ailleurs, qu'elle voyait pourtant régulièrement car Madame Thiry emmenait tous les mois l'enfant Marcelle.

Aniela s'est éteinte à Monnaie le 22 janvier 1966. Discrètement. Comme elle a vécu...

Claude Delage
Jacqueline Verger

Sources, remerciements : page 3